

RÉSIDENCE IERDJ 2024

L'ÉTHIQUE COMME SOURCE COMPLÉMENTAIRE DU DROIT DANS LA FONCTION DE JUGER

ACCUEIL EN RÉSIDENCE D'EMMANUELLE MARCEAU

Professeure et Chercheure en philosophie au CEGEP du Vieux Montréal
Professeure associée au département de bioéthique de l'Université de Montréal
et co-chercheure au CRDP (Centre de Recherche en Droit Public)

Avec le soutien de



**CEGEP DU
VIEUX MONTRÉAL**

CENTRE
DE RECHERCHE
EN DROIT
PUBLIC



Québec 
Fonds de recherche – Nature et technologies
Fonds de recherche – Santé
Fonds de recherche – Société et culture

Dans une volonté de poursuivre et d’approfondir son engagement pluridisciplinaire, l’Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice a le plaisir d’accueillir en résidence Emmanuelle Marceau pour une série d’ateliers consacrés à « L’éthique comme source complémentaire du droit dans la fonction de juger » qui débutera le jeudi 28 mars 2024 dans les locaux de l’IERDJ.

PRÉSENTATION DU PROJET

Le droit et l’éthique sont deux formes de gouvernance présentes dans la société. Le droit encadre les comportements selon des normes, tandis que l’éthique repose sur la réflexion autonome basée sur des valeurs. Dans le domaine professionnel, la complémentarité entre le droit et l’éthique est de plus en plus reconnue, notamment dans l’environnement professionnel.

Le projet porté par Emmanuelle Marceau se concentre spécifiquement sur l’étude de cette complémentarité dans les fonctions des juges. Il vise à clarifier les rapports entre l’éthique et le droit en dressant une typologie des principaux courants, en mettant l’accent sur l’éthicisation du droit. L’objectif de cette résidence est ainsi de comprendre comment la complémentarité entre le droit et l’éthique s’exprime dans les fonctions des juges.

Au cours des dernières années, nous assistons à une évolution du domaine juridique qui correspond à son éthicisation. Ce phénomène qui renvoie à l’imbrication de l’éthique dans le processus judiciaire et l’adoption de lois se serait développé en trois phases successives qu’ont été : 1) l’adoption des Chartes des droits et libertés qui sont venues modifier la fonction de juger des juges en plaçant les juges dans un rôle de gardien des valeurs démocratiques, 2) l’adoption de modes alternatifs de règlement des différends (PRD) permettant de solutionner des litiges ailleurs que devant les tribunaux et souvent différemment, et 3) l’adoption de « lois éthiques » par les législateurs, soit des lois qui laissent une place aux destinataires de la norme pour en élaborer le contenu ou encore des lois qui traitent directement des enjeux moraux. Dans toutes ces phases de l’évolution du droit, les juges occupent une place centrale. Par exemple, à la phase 1, ils deviennent les « gardiens » des valeurs démocratiques; à la phase 2, ils agissent comme médiateurs, ce qui les oblige à délaissé l’application pure du droit pour aider les parties à identifier des solutions à leur litige; et finalement, à la phase 3, ils appliquent des lois dont le contenu est moins défini par nos législateurs que par les destinataires de la norme. Malgré cette évolution qui vient recadrer la fonction du droit, le rôle des juges reste fondamental au sein du système judiciaire : ils sont chargés de trancher les litiges en déterminant le sens de la norme.

Par l’entremise de ce projet, Emmanuelle Marceau vise des publications d’articles scientifiques, ainsi que l’élaboration d’une formation. Cette dernière sera composée d’une trousse en éthique, adaptée à la réalité de la magistrature, comportant par exemple des vignettes de mises en situation axées sur les rapports entre l’éthique et le droit dans l’exercice des fonctions des juges et des grilles d’aide à la décision éthique. Cette trousse sera au préalable validée et co-construite avec le soutien des collaborateurs au projet, ainsi qu’un panel d’experts formé de juges, au Québec et en France.

CALENDRIER DE LA RÉSIDENCE

L'accueil en résidence d'**Emmanuelle Marceau** à l'IERDJ est prévue en trois temps sur l'année 2024.

- Du **23 au 30 mars**, la chercheuse rencontrera des magistrats français et présentera les principaux résultats de la revue de la littérature le jeudi 28 mars 2024 à l'IERDJ (contexte, problématique et méthodologie). Afin de préparer ce temps, la lecture de la publication suivante « Éthique et droit : des rapports complexes et variables pour réguler l'espace public » est recommandée (références complètes dans la bibliographie et document adressé en pièce jointe).

- Du **20 juin au 2 juillet**, la chercheuse présentera les résultats préliminaires de la recherche à l'IERDJ et propose de rencontrer un certain nombre d'acteurs institutionnels, notamment en vue d'octroyer de la formation aux formateurs (juridiction administrative, ENM).

- En **octobre ou novembre** (à confirmer), la chercheuse procédera à la restitution finale des résultats de la recherche.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE

Chercheuse principale : **Emmanuelle Marceau**, Emmanuelle Marceau, Professeure et Chercheure en philosophie au CEGEP du Vieux Montréal, Professeure associée au département de bioéthique de l'Université de Montréal et co-chercheure au CRDP (Centre de Recherche en Droit Public), chercheure à l'OBVIA.

Cochercheur : **André Lacroix**, professeur titulaire à la Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke

Collaboratrice : L'Honorable **Marie-Josée Hogue**, juge à la Cour d'appel du Québec et médiatrice judiciaire à la Cour d'appel

Collaborateur : **André Ouimet**, professeur associé, Faculté de droit Université de Sherbrooke et secrétaire général du Réseau francophone des conseils de la magistrature judiciaire

BIOGRAPHIES DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE



Après des études universitaires en droit (B.C.L., LL.B) et en éthique appliquée (Ph.D), **Emmanuelle Marceau** débute sa carrière en tant que professeure de philosophie, de bioéthique et d'éthique au Cégep du Vieux Montréal (Collège d'enseignement supérieur et professionnel), à l'Université de Montréal et à l'Université de Sherbrooke, au cours de laquelle elle combine la rigueur intellectuelle du droit avec la réflexion éthique. Elle consacre sa carrière à explorer les intrications éthiques dans divers domaines, de l'éducation à la recherche, en passant par le numérique et la justice.

En parallèle de son enseignement, Emmanuelle Marceau embrasse également la recherche avec passion. Ses domaines de prédilection comprennent l'éthique de la recherche, la justice et les changements sociétaux, l'intelligence artificielle, l'éthique de la magistrature et l'éthicisation du droit. Elle s'intéresse aux modes de gouvernance et leurs interactions (éthique appliquée, droit et déontologie) dans une perspective de recherche de justice. Ses contributions significatives ont été publiées dans des revues académiques de renom, témoignant de sa rigueur intellectuelle et de son engagement envers l'avancement des connaissances dans le domaine de l'éthique.

En tant que chercheuse, Emmanuelle Marceau a participé à des divers projets de recherche novateurs, explorant des questions cruciales telles que l'éthique du numérique, l'éthique organisationnelle, l'éthique de la recherche et l'éthique professionnelle. Son travail met en lumière sur des dilemmes éthiques complexes et contribue à façonner les discussions éthiques dans divers secteurs.

À titre d'éthicienne, elle soutient et accompagne divers organismes, ordres professionnels et groupements. À plusieurs reprises, elle a organisé des événements scientifiques, prononcé des conférences, soutenu des initiatives pour déployer des pratiques exemplaires dans le domaine professionnel et favoriser la conduite responsable en recherche. Elle est chercheuse associée au Centre de recherche en éthique (CRÉ), au Centre de recherche en droit public (CRDP), à HumanIA et dans l'axe « gouvernance et éthique » à l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OVBIA). Elle donne également annuellement une formation en éthique aux juges de la Cour du Québec.

Page web professionnelle :

<https://espum.umontreal.ca/espum/departement-de-medecine-sociale-et-preventive/lequipe-du-departement/personnel-enseignant-regulier/professeur/in/in20868/sg/Emmanuelle%20Marceau/>



André Lacroix est juriste de formation et professeur titulaire au Département de philosophie et d'éthique appliquée, à la Faculté des lettres et sciences humaines, de l'Université de Sherbrooke depuis 1998. Il fut également titulaire de la Chaire d'éthique appliquée de 2004 à 2014. Il a été un des principaux responsables de la création de la Chaire d'éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke en 1999 et titulaire de cette même chaire de recherche-intervention de 2004 à 2014. Il est l'auteur de plusieurs articles scientifiques, chapitres de livres et monographies portant sur l'éthique professionnelle, l'éthique de l'administration publique et l'éthique sociale. En plus de ses travaux de recherche, il a donné de nombreuses formations en éthique aux juges de la Cour du Québec et agi comme consultant et formateur auprès de nombreux ordres professionnels et organismes publics et parapublics tels que les corps policiers, au Québec et à l'international.